

# Année Universitaire 2024-2025

## Guide des Aides Financières à l'Uppa

Vous êtes étudiants à l'UPPA et vous avez un projet de mobilité à l'étranger ?



**Démarches à effectuer AVANT VOTRE DEPART**



### Quelles aides : (pas de cumul possible entre ces 4 aides)

1. Bourse Erasmus+ volet études (y compris BIP) et stage
2. Bourse Erasmus Transfrontalier
3. Bourse de Mobilité du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (*pour les boursiers sur critères sociaux*)
4. Aide de la Région Nouvelle Aquitaine (*le revenu fiscal du foyer de référence doit être inférieur à 50000 euros*)

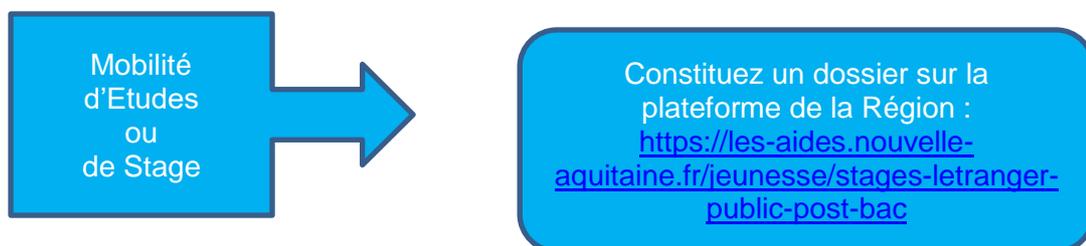
### Conditions éligibilité :

- être un étudiant inscrit à l'Uppa (niveau L1 à doctorat)
- avoir un projet de mobilité internationale qui s'inscrit dans le cursus universitaire et permettant de valider des crédits ECTS (les DU & DUEI sont exclus du système, pas de prise en charge)
- avoir validé le projet pédagogique avec l'équipe enseignante de l'Uppa

### Vous partez En Europe



### Vous partez Hors Europe



**Ne déposer qu'un seul dossier sur l'une des plateformes en fonction de votre situation**